

BPJEPS ES mention Activités Physiques pour Tous

Objectifs

Préparer le diplôme BPJEPS APT inscrit au RNCP n°1967.

L'animateur en activités physiques pour tous exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques des activités physiques ou sportives dans la limite des cadres réglementaires.

Il est responsable au plan pédagogique.

Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Formation Eligible au CPF : COPAREF Occitanie146668

A l'issue de la formation, une **attestation de formation** sera délivrée par l'Ecole des Métiers du sport, de l'animation et du tourisme (EMSAT).

Un **diplôme d'Etat** du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale sera délivré au stagiaire ayant satisfait aux épreuves de certifications

Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Diplôme AFPS ou PSC1

Tests d'exigence préalable à l'entrée en formation

- ✓ Être capable d'effectuer un parcours d'habileté motrice dans les temps imposés (parcours chronométré).
- ✓ Test Navette de Luc Léger : palier 6 réalisé pour les femmes et 8 réalisé pour les hommes
L'échec à ce test est éliminatoire

Tests de sélection

- ✓ Le dossier d'inscription permettant de mesurer les acquis antérieurs et votre expression écrite (motivations et projet professionnel).
- ✓ Un test technique de type renforcement musculaire (gainage...) permettant d'évaluer la coordination, la résistance et les capacités physiques du candidat.
- ✓ Un entretien individuel permettant d'évaluer l'expression orale, la motivation du candidat et la pertinence de son projet professionnel.

Programme détaillé

Les contenus du BPJEPS APT traiteront de 4 compétences terminales à acquérir :

OBJECTIFS	Objectifs intermédiaires	Contenus
ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle	Adapter sa communication aux différents publics Produire des écrits professionnels Promouvoir les projets et actions de la structure
	Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté	Repérer les attentes et les besoins des différents publics Choisir les démarches adaptées en fonction des publics Garantir l'intégrité physique et morale des publics
	Contribuer au fonctionnement d'une structure	Se situer dans la structure Situer la structure dans les différents types d'environnement Participer à la vie de la structure
METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE	Concevoir un projet d'animation	Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli Définir les objectifs et les modalités d'évaluation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
	Conduire un projet d'animation	Planifier les étapes de réalisation Animer une équipe dans le cadre du projet Procéder aux régulations nécessaires
	Evaluer un projet d'animation	Utiliser les outils d'évaluation adaptés Produire un bilan Identifier des perspectives d'évolution
CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES POUR TOUS	Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage	- Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle Organiser la séance ou le cycle
	Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage	Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle Adapter son action pédagogique
	Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage	Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés Evaluer son action Evaluer la progression des pratiquants



Evaluation

Epreuve Unité capitalisable 3

Les activités supports de l'épreuve certificative de l'UC3 est choisie par le(la) candidat(e) parmi deux groupes d'activités sur les 3 groupes que composent le champ des APT : activités physiques d'entretien corporel, activités et jeux sportifs, activités physiques en espace naturel.

L'épreuve se déroule au sein de la structure d'alternance pédagogique et se décompose comme suit :

1° Production d'un document :

Le(la) candidat(e) transmet un dossier dans les conditions fixées par le DRJSCS ou par le DJSCS avant la date de l'épreuve, comprenant :

2° Support activité dans chacun des deux domaines choisis :

Un cycle d'animation dans chacun des 2 familles d'activités choisies, réalisées dans une structure d'alternance pédagogique, le candidat devra choisir une séance de chaque cycle et l'animera dans une durée de minimum 45 minutes et maximum 120 minutes, pour un public d'au moins 6 personnes.

Un entretien pour chaque activité des 2 familles choisies d'une durée de 30 minutes :

- 15 minutes où le candidat analyse et évalue sa séance.
- 15 minutes portant sur la progression et la pertinence du cycle d'apprentissage.

Epreuve Unité UC 1 et UC 2

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales UC1 et UC2

Le(la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ou par le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités de la forme.

Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC1 et UC2.

Dates et durée de la formation

Voir planning joint

Lieu de formation

La formation se déroulera principalement à Saleilles (66).

Organisation de l'action de formation

La formation est organisée pour un effectif de 20 stagiaires.

L'EMSAT gère les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques, techniques, matériels ainsi que la mise en place des épreuves certificatives.